



Municipalité d'Ormstown
5, RUE GALE,
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162
Adresse électronique : greffe@ormstown.ca
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL SANS LA PRÉSENCE DU PUBLIC

AVIS vous est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Municipalité d'Ormstown à l'effet que la **séance ordinaire du Conseil Municipal du 10 janvier 2022, à 19h30 sera tenue à huis clos, sans la présence du public en raison des règles sanitaires obligatoires entrées en vigueur le 31 décembre 2021.** En conséquence, cette séance se tiendra à partir de la plateforme numérique Zoom, celle-ci étant **enregistrée et diffusée en direct sur You tube.** Elle sera aussi disponible pour écoute, après la séance, sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca. **Pour tout membre du public désirant poser une question,** le tout doit être adressé au greffe de la Municipalité, à l'adresse électronique suivante: greffe@ormstown.ca, avant midi (12H00) le jour même de cette séance ordinaire du 10 janvier 2021.

Il est à noter que le présent avis demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis contraire ne soit publié après cette séance. Ces règles sont établies par le gouvernement du Québec et demeurant applicables, à moins d'un changement annoncé dans les jours ou les semaines qui vont suivre.

Donné ce 4 janvier 2022

François Gagnon
Greffier
greffe@ormstown.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, greffier de la municipalité d'Ormstown certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits désignés dans la municipalité et sur le site Internet de la Municipalité, ce 4^{ième} jour du mois de janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 janvier 2022.

François Gagnon, greffier